République Française

Département du Doubs

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
De la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS
Mairie 25150 PONT DE ROIDE

Séance du 11 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	27

DATE DE CONVOCATION :
4 septembre 2026

Délibération N°2026.09.02

OBJET :
Remboursement achat de ventilateurs à l'association des parents d'élèves école de Vermondans et école des Halles

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification du

L'an deux mil vingt-six le onze septembre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS, régulièrement convoqué en date du 4 septembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric BOONE, Maire

Présents : Eric BOONE, Patrick ROY, Anaïs CHOULET, Philippe PEROZ, Pamela LACHAT, Gilles GRUT, Philippe PROST, Marie-Josèphe PIQUEREY, Emilie VIGEZZI, Dominique GUENOT, Fanny VOLTOLINI, Théophile HAHLING, Marine JACQUET, Philippe ZATTARIN, Marion MAILLARD, Thibaud DEFRANOUX, Anaïs GUILLEMIN, Yoann DAUCOURT, Thierry BRUN, Quentin DECHAUX, Laurence EMONIN, Serge SPIZZO, Sophie LAROCH, Walter PLANÇON, Anaïs GRADOZ.

Procurations : Christiane KLINGUER donne procuration à Anaïs CHOULET
Sophie FICHET donne procuration à Philippe PEROZ

Secrétaire de séance : Laurence EMONIN

Monsieur le Maire informe qu'à la suite de l'épisode caniculaire durant le mois de juin, l'association des parents d'élèves de l'école Vermondans et de l'école des Halles ont fait l'achat de ventilateurs se décomposant comme suit :

- Association des parents d'élèves de Vermondans : 8 ventilateurs pour une montant de 399.84 €
- Association des parents d'élèves des Halles : 8 ventilateurs pour un montant de 151.84 €

Monsieur le Maire propose de rembourser les associations de parents d'élèves pour l'achat de ventilateurs comme présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au remboursement des achats de ventilateurs comme suit :

- Association des parents d'élèves de Vermondans : 8 ventilateurs pour une montant de 399.84 €
- Association des parents d'élèves des Halles : 8 ventilateurs pour un montant de 151.84 €

Fait à Pont-de-Roide-Vermondans, le 17 septembre 2026
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Eric BOONE

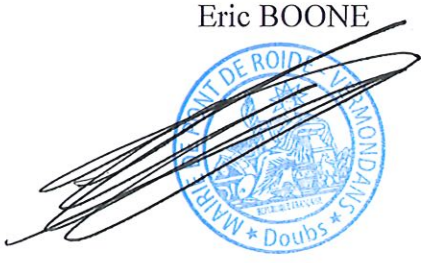

REÇU EN PREFECTURE
le 24/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-025-200037182-20260911-2026_09_02-